

ANNEXE À LA LISTE DE CONTRÔLE DE LA SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

UTILISATION DE SUBSTITUTS DU LAIT MATERNEL

ALIMENTATION

Sujet	DATE			DATE			DATE		
	oui	en partie	non	oui	en partie	non	oui	en partie	non
informations et assistance respectueuses pour une prise de décision responsable concernant l'alimentation de l'enfant (uniquement pour les femmes/parents manifestant un penchant pour l'utilisation de la formule)									
importance d'une alimentation substitutive acceptable, faisable, abordable, durable et sûre (AFASS) et modalités de préparation, conservation et administration des substituts du lait maternel (uniquement pour les femmes/parents qui utiliseront la formule)									

Notes :



Provincia Autonoma di Trento

